

## Milices au Burkina Faso (2e partie)

### 5. Contexte politique

#### *Un pouvoir fragilisé*

Le Burkina traverse actuellement une profonde crise de gouvernance et le système politique mis en place par le président Compaoré (1987-2014) se délite peu à peu. Les élites et les institutions sont remises en question par la population urbaine et par les ruraux.

L'insurrection de 2014 avait fait naître des espoirs d'un changement de gouvernance. Or celui-ci n'a pas eu lieu ; la plupart des responsables gouvernementaux actuels étaient déjà en poste sous Compaoré et ils n'ont pas réussi à gagner la confiance de la population par une autre manière d'exercer le pouvoir.

D'après l'ONG Acled le pays a connu depuis 2015 442 manifestations et grèves (contre 244 entre 2000 et 2013). Dans les villes, la mobilisation syndicale dans le secteur public est quasi permanente, et la jeunesse « sankariste » exerce une pression constante sur la classe dirigeante.

Le président Compaoré contrôlait les campagnes grâce à un système d'alliances permettant d'étouffer les contestations et tensions communautaires. L'insurrection de 2014 a affaibli ce système. La dissolution des conseils municipaux/régionaux (remplacé par des délégations) a paralysé les mairies qui jouaient un rôle clé dans le domaine foncier. Les nouveaux représentants sont accusés d'avoir des comportements prédateurs et de ne plus avoir le souci de résoudre les conflits.

Parallèlement émergent les groupes d'autodéfense (Koglweogo), qui réduisent encore l'influence des représentants de l'Etat, et les tensions dégénèrent souvent en violences.

### 6. La réponse de l'Etat à la propagation des groupes jihadistes

Le Burkina n'a pas été jusqu'à aujourd'hui en mesure de limiter l'avancé des groupes jihadistes (sauf quelques succès fin 2019 et début 2020). Les forces armées sont mal préparées à une menace asymétrique. Face à ces difficultés, la tentation est grande de recourir à des groupes armés non étatiques, Koglweogo ou autres volontaires.

#### a) lacunes de l'appareil défensif et sécuritaire

L'Etat n'a pas assez de capacités humaines et matérielles pour une lutte contre-insurrectionnelle. Des unités spéciales manquent, ainsi que des moyens aériens. Les forces burkinabé sont complètement absentes sur 30% du territoire et inégalement réparties sur un autre tiers. Seul 18% des forces se trouvent effectivement en situation de combat. Les groupes jihadistes ont pu s'implanter rapidement dans l'Est, car cette région représentait (jusqu'en 2018) le plus faible taux de couverture par l'armée et la gendarmerie.

Ces fragilités ont des racines anciennes : B. Compaoré avait cantonné l'armée et la

gendarmerie à des rôles secondaires et avait limité leur équipement (au profit de sa garde prétorienne RSP). En 2011 des mutineries éclatent à la police et à l'armée, Compaoré récupère des armes lourdes pour le RSP et prive l'armée d'une grande partie de ses munitions. En plus, des hauts gradés sont limogés et un grand nombre de membres de l'appareil de sécurité (renseignement) sont radiés.

Les mutineries étaient le signe d'une rupture profonde entre les troupes et les officiers supérieurs (accusés de corruption et de favoritisme). L'insurrection de 2014 accentue encore cette rupture. En même temps, la méfiance entre militaires et politiciens se développe de plus en plus.

Après le coup d'état de 2015, le gouvernement dissout le RSP, un corps d'élite de 1300 hommes, qui constituait également la base d'un service de renseignement efficace. Les radiations de militaires après les mutineries et la dissolution du RSP génèrent un déficit à la fois de soldats aguerris et d'officiers occupant des fonctions supérieures.

Le gouvernement essaie alors de reconstruire un système de renseignement, mais il se heurte aux rivalités entre police et gendarmerie et entre les différents services. Les moyens modernes manquent, et le renseignement humain est souvent biaisé par la partialité des indicateurs. La reconstruction d'un réseau d'informateurs fiables prendra des années, surtout dans un contexte de djihadisme tout à fait nouveau.

A ceci s'ajoute une opposition entre les gendarmes qui occupent, autour du président Kaboré, des positions stratégiques dans la lutte antiterroriste et l'armée qui, en fait, n'a pas de véritables responsabilités dans ce combat.

Les soldats manquent de moyens, se disent réduits à une position défensive et dénoncent l'absence de soutien du gouvernement. Ils reconnaissent de se déplacer de moins en moins, et il y a des rumeurs de troubles au sein des casernes.

Déc. 2018/janv.2019, Kaboré procède à un remaniement militaire et nomme un nouveau ministre de la Défense, mais l'effet positif attendu ne se produit pas.

#### b) usage disproportionné de la force

Le nouveau ministre de la défense, Chérif Sy, réputé pour son intransigeance, donne le signal pour plusieurs opérations d'envergure, à l'est et au Sahel. Mais les résultats sont peu concluants. A l'est, le nombre d'attaques de grande ampleur baisse, mais les assassinats, les enlèvements et le harcèlement de la population continuent : entre mai et novembre 2019, plus de 80 actes criminels sont recensés. Les jihadistes sont toujours en mesure de conduire des attaques audacieuses dans les zones rurales. Au Sahel, les opérations militaires n'ont pas réduit la menace, mais ont, au contraire, aggravé la situation. De janv. à août 2019 ont été recensés 416 incidents violents, causant la mort de 927 personnes, donc une forte augmentation par rapport aux 2 années précédentes.

Mais ce qui inquiète surtout les chancelleries occidentales, c'est que les forces burkinabé ont vraisemblablement commis des exécutions sommaires de civils soupçonnés de coopérer avec les jihadistes. Les autorités reconnaissent des victimes civiles collatérales, mais contestent l'ampleur des exactions dénoncées par des ONG de défense des droits humains.

En coulisses, des responsables soulignent que le pays n'a pas d'autre option que d'employer la force pour dissuader les civils de collaborer avec l'ennemi. En plus, il faut livrer au public

des résultats chiffrés, pour les rassurer.

Ces exécutions sont contre-productives, car elles nourrissent les ressentiments des familles, dont certains membres rejoignent ensuite les djihadistes. Depuis janv 2019, l'ampleur des violences commises par les forces armées a poussé des villages entiers (souvent peuls) à se ranger du côté des jihadistes. D'autre part, de nombreux villages sous pression jihadiste n'ont d'autres options que de se soumettre à leur autorité.

c) les lacunes du système judiciaire

Le blocage des tribunaux et l'engorgement des prisons favorisent les abus des forces de sécurité. En mars 2019, 700 individus soupçonnés d'être terroristes étaient détenus, la justice n'a encore jugé aucun (jusqu'à la fin 2019). Le pôle antiterroriste n'a pas assez de personnel et ne peut absorber un nombre si important de dossiers. Cet état de fait ouvre la voie à des exécutions sommaires, que les autorités considèrent comme des actes de guerre, au mépris des conventions de Genève.

d) recours aux groupes d'autodéfense

Le 7 nov . 2019 le président Kaboré a appelé à la mobilisation des « volontaires pour la défense » pour lutter contre les terroristes. C'est un aveu de l'incapacité des forces burkinabé d'assurer seules la sécurité du pays. Chaque volontaire reçoit une formation de 14 jours (!) sans que ce soit précisé quelles armes il utilisera. Cette stratégie risque de s'avérer contre-productive si ces forces d'appoint ne sont pas encadrées correctement. Or, on sait par expérience que l'Etat n'est jamais arrivé à encadrer efficacement les Koglweogo, groupe d'autodéfense déjà existant. On constate aussi par la situation au Mali et au Niger, que le recours aux groupes non étatiques n'a jamais constitué un outil efficace dans la lutte contre-insurrectionnelle.

L'exemple des Koglweogo est parlant : les actions de ce groupe sont paradoxalement l'un des principaux moteurs des insurrections jihadistes depuis début 2019. Une personnalité du Sahel résume la situation : on n'a pas déraciné le jihadisme, on l'a semé.

Source: crisisgroup.org « Sortir de la spirale de la violence » rapport n°287 , 24/02/2020